

# Sur le Chapitre 69 : Que personne n'ait la témérité d'en défendre un autre.

---

## CHAPITRE 69, QUE PERSONNE N'AIT LA TÊMÉRITÉ D'EN DÉFENDRE UN AUTRE

27, 04, 18

La famille monastique n'est pas fondée sur les liens du sang mais sur ceux de la grâce et de l'Esprit, aussi nous ne devons pas nous laisser conditionner par des motivations à caractère humain. Pour Notre Bienheureux Père, ne comptent ni la parenté, ni l'origine commune, ni l'affinité de culture, de goûts ou de sentiments. Les rapports entre les membres de la communauté s'inspirent uniquement de la conscience d'être « un » dans le Christ.

*Il n'y a ni juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre (...) car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus* Ga 3, 28.

A quoi fait écho cette parole d'un moine d'En-Calcat à qui on demandait :

*Combien êtes-vous ? – Nous cherchons à être "un".*

Il doit donc apparaître, avec toujours plus d'évidence, que tous les membres de la famille monastique sont proches parents dans le Christ, à savoir qu'il existe un lien très fort constitué par la même foi et par l'unique amour envers Jésus-Christ, image du Père et sacrement de l'unité.

On ne s'étonnera donc pas que dans le chapitre 69<sup>ème</sup> que nous venons d'entendre : « *Que personne dans le monastère n'ait la témérité d'en défendre un autre* », l'avertissement de saint Benoît soit très sévère :

*Paecavendum est – il faut veiller absolument.*

Il faut veiller absolument à ce que cette unité dans la charité ne soit pas lésée de quelque manière que ce soit. Puisque la famille monastique doit former un tout dans l'unité et la paix, consolidé par la charité fraternelle, il faut bannir avec énergie tout comportement qui porterait atteinte au cœur même de sa vie.

Par ailleurs, nous le savons tous, la vie commune suppose toujours une grande foi, une grande bonté, une entière disponibilité à se perdre et à perdre sur tous les fronts. S'il n'en est pas ainsi – ou si du moins on ne recherche pas ces dons de grâce – on continue à avoir une patrie bien circonscrite, on continue à se créer un parti à soi, on conserve encore sa propre mentalité, sa propre manière de voir ou de vivre, et l'on n'accueille dans cette patrie privée que les personnes que l'on pense appartenir à la même catégorie que soi. En somme, on crée dans la communauté, un mini-Etat avec ses lois... avec son propre ministère de l'Intérieur et de la ... légitime défense. C'est là une déformation de la vraie charité et une méconnaissance de la vie monastique ; c'est une façon de penser qui révèle la persistance du vice de la possession de soi.

C'est le Seigneur qui nous a choisis et nous a rassemblés, nous n'avons pas le droit de nous choisir ou de nous exclure les uns les autres. Aucun motif humain, aucun attrait naturel ne

peut justifier un comportement de partialité entre nous. Par contre, le Seigneur nous a fait coresponsable du bien de tous et de chacun, et il veut que chacun, selon la grâce reçue, concoure à la croissance de la *koinonia*, de la communion fraternelle.

De plus, toute division dans la communauté monastique a une répercussion négative qui affecte l'Église entière. Lorsque la communauté n'est pas vraiment unie, elle ne peut pas être signe de l'unité de l'Église entière. Elle ne peut pas remplir sa mission d'apporter aux autres hommes le message de l'amour du Christ.

Saint Pacôme donnait déjà cet avertissement :

*Qui prend la défense d'un coupable sera puni par une correction sévère.*

Et saint Basile n'était pas moins soucieux de mettre fin à ces mouvements de solidarité abusive, dont le résultat est toujours d'enfoncer le frère dans son égarement et de le tenir séparé de l'abbé et de la communauté.

Il faut éliminer les ghettos affectifs, afin qu'un unique amour chaste circule entre tous les membres de la communauté. De fait, quand certains membres du corps ne sont pas en pleine harmonie avec les autres et que, en se fermant, ils arrêtent la circulation de la charité, alors les membres ne se développant pas de façon proportionnée et présentant de graves anomalies, le corps lui-même se déforme.

Pour éviter que l'emporte en nous le sentiment naturel, il faut que nous en appelions continuellement aux motivations de foi qui nous demandent d'aimer tous nos frères, en vérité, comme nous-mêmes. Et pour cela, il faut prier, savoir attendre, modérer ses propres inclinations, ne pas accepter que se développent au fond de nous-mêmes des sentiments d'antipathie ou de sympathie particulière.

Ou, plus exactement, nous devons cultiver la sympathie envers tous, sans exclusion ; éviter les bavardages, les jalousies ; éviter de jouer à la victime et les épanchements. L'amitié doit être le climat constant de la communauté, mais elle doit être cette amitié même qui provient du Cœur du Christ présent au milieu de nous. Dans ce cas, elle ne nous sépare de personne, elle ne nous fait trouver personne antipathique, mais elle nous étreint tous dans l'unique embrassement de l'amour surnaturel, qu'est l'Esprit Saint.

Alors vraiment, comme dit l'Apôtre :

*Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui* 1 Co 12, 26.

La meilleure manière de souffrir avec celui qui souffre, de pleurer avec celui qui pleure, est de le porter au plus profond du cœur, de le présenter au Seigneur dans la prière. Le motif de notre amitié, de notre solidarité, ne sera donc autre que Jésus-Christ ; si nous nous aimons tous en Lui, nous n'avons pas besoin d'avocat pour notre défense. Lui-même est l'intercesseur de tous auprès du Père. De Lui nous implorons le don de la mansuétude, pour nous tenir bien éloignés de tout sentiment d'animosité et de « protectionnisme », qui blesse le cœur de la communion fraternelle. Cf. Anna Canopi, "Mansuétude voie de paix", p.575+.